

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LATTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS			MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)		
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.		
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.		
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	e	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —		

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 19 Mai.

NOUVELLES POLITIQUES

A la chambre des députés, séance du 16 mai, M. Clovis Hugues réclame l'urgence pour la discussion de sa proposition sur l'amnistie.

Le Gouvernement accepte la discussion immédiate.

M. Clovis Hugues développe sa proposition. Les anarchistes ont été égarés, dit-il, par la police elle-même. D'ailleurs il n'accuse pas le cabinet actuel.

Le ministre de l'intérieur combat la proposition en ajoutant que le Gouvernement est prêt à faire grâce à ceux qui en sont dignes. La loi est repoussée.

Maladie de Victor Hugo.

Le Rappel annonce que Victor Hugo est atteint de congestion pulmonaire.

Paris, 18 mai.

Les dernières nouvelles parvenues à la Chambre sur la santé de Victor Hugo portent que la situation s'aggrave de plus en plus.

Le Matin dit que le dissentiment entre M. Galibier et ses collègues se confirme.

Ce dissentiment proviendrait surtout de la diversité d'opinions politiques, M. Galibier était attaché au bonapartisme.

Au Tonkin.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche du général Brière de l'Isle :

Hanoi, 13 mai.

Les grand-gardes en avant de Than-Moi ont reçu, par parlementaires, la notification officielle de l'évacuation de Lang-Son, le 5 mai.

Les Chinois me font demander quelques jours pour l'évacuation définitive du Song-Koi ; j'ai

fait savoir à M. Patenôtre qu'en raison des difficultés matérielles j'étais disposé à retarder l'évacuation de dix jours, à la condition que nous serions en possession de Thuan-Quan le 23 mai.

Depuis le commencement de l'évacuation, des bandes de pirates sont signalées de nouveau ; je les fais poursuivre sans relâche du côté de Than-Moi et de Lang-Son, entre le Day et la rivière Noire, et enfin entre la rivière Claire et le Song-Cau.

Le ministre de la guerre a reçu une dépêche du général Brière de l'Isle, disant :

Hanoi, 16 mai.

J'ai envoyé à Hong-Hoa toutes les jonques disponibles pour hâter l'évacuation du Thuan-Quan, mais la baisse des eaux rend les communications difficiles avec ce point où d'après les émissaires, l'évacuation continue activement.

Le colonel Mansion fait poursuivre sans relâche les bandes de pirates qui sont dispersées facilement. En amont de Hong-Hoa, les deux chefs de bandes ont fait leur soumission.

Des notables nombreux se présentent à l'autorité française.

Conflit anglo-russe. — Les pourparlers entre l'Angleterre et la Russie, subissent un temps d'arrêt.

Il y avait une base de négociations, presque un accord.

Des délégués des deux puissances avaient fixé la délimitation d'une frontière.

Cette ligne allait de Zulficar à Khoja-Saleh, laissant Zulficar aux Afghans, et donnant aux Russes Pendjeh et Khoja Saleh.

Le gouvernement russe n'a pas approuvé les travaux de son représentant. On dit cependant que le refus du gouvernement russe ne porte point sur la ligne frontière en général, mais sur un certain nombre de points de cette ligne con-

sistant principalement en pâturages.

A première vue, on s'étonnera peut-être de cette résistance de la Russie. Quelle est la raison de ce brusque revirement ?

Alors que l'on croyait tout terminé, que l'on espérait, sinon la paix, du moins une trêve assez longue pour être un acheminement vers la paix, voilà que les négociations rompues réveillent toutes les craintes endormies, aiguissent toutes les inquiétudes éteintes.

La Russie s'entête et l'Angleterre résiste ; le choc paraît inévitable.

Dans cette affaire, il doit y avoir des dessous que nous ne connaissons pas et que nous ne connaissons qu'après les événements.

Pourquoi l'empereur d'Allemagne a-t-il décliné le rôle de médiateur ?

Et M. de Bismarck, en retenant son souverain, a-t-il agi seulement en homme prudent ou bien a-t-il été poussé par des calculs secrets ?

L'Angleterre et la Russie étant aux prises, n'est-il pas à craindre qu'il n'y ait un complot en Europe pour égorger la France ?

Le Daily-News maintient que les divergences Anglo-Russes portant seulement sur des questions secondaires, laissent subsister la possibilité d'un arrangement.

Nouvelles militaires.

Des instructions vont être envoyées aux commandants de corps d'armée pour la convocation des officiers d'administration de tous les services de réserve et de l'armée territoriale.

Faute de crédits suffisants, l'appel ne concernera que la moitié des officiers inscrits dans chaque corps. Les intendants seront invités à convoquer d'abord ceux qui n'ont encore accompli aucune période d'instruction, puis ceux qui n'ont été réunis qu'une seule fois.

appartement communique avec cet escalier de service par une porte placée dans la ruelle du lit...

Morbleu ! mon camarade, reprit le hobereau, si l'état des lieux est tel que vous le dépeignez, ce Roland a dû percevoir un écho du drame de cette nuit, — à moins, pourtant, qu'il n'ait encore décauché, selon sa blâmable habitude...

La marchande de poissons haussa les épaules : — Ah ! ouïche ! il y a belle lurette que le freluquet a démenagé ! Si endurant qu'on soit, on se lasse à la fin d'héberger un feignant, un ingrat, un miriflor, — capable de tout et propre à rien ! Sa marraine lui a flanqué son compte, et il s'en est allé se faire pendre ailleurs.

Voilà plus de six mois, confirma l'épicier, qu'il a disparu du quartier. Il paraît qu'il s'est engagé et qu'il est parti pour les îles.

Un gars prit la parole, — un gars robuste, aux manches, malgré le froid, retroussées jusqu'aux coudes et à la souquenille marquée de tâches d'un brun rougeâtre :

Je vais vous expliquer comment on a découvert le pot aux roses. J'y étais. C'est moi qui ai ramassé la bourgeoise sur le plancher...

Toutes les oreilles se dressèrent, — on fit silence, chacun retint son souffle...

Faut vous dire que je suis étaler à la boucherie d'à côté, — ici, au coin de la rue des Grès, vis-à-vis l'atelier du père Séguin, le serrurier... Or, comme nous fournissons la cuisine de l'hôtel, l'intendant était venu pour choisir ses morceaux en sortant de chez lui, dès le potron-minette, à la Croix-Rouge, — cour du Dragon, — où il demeure...

Pardon, interrompit le hobereau, pardon, je n'y suis plus, mon ami : — A la Croix-Rouge où il demeure?... Ce Calep moderne n'habite donc pas avec sa maîtresse ?

La Madou lui tapa sur le ventre avec une familiarité à défoncer une futaille :

Choléra en Angleterre. — On annonce que le choléra vient d'éclater violemment en Angleterre, dans la ville de Dhuram, située à 418 kilomètres au nord-est de Londres. La ville était renommée jusqu'à présent pour la salubrité de son air.

L'autorité anglaise a prescrit une enquête pour établir la provenance du fléau.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Culte du souvenir. — Dans la matinée du 13 mai, le chef du 1^{er} bataillon du 131^e territorial, réunissait ses compagnons sur la petite place Lafayette, à Cahors. Après avoir fait présenter les armes devant le monument consacré aux Mobiles du Lot, le commandant Guiraudies-Capdeville prononçait l'allocution suivante :

« Soldats du premier bataillon, la colonne que vous avez sous les yeux est un monument de piété nationale.

« Elle est appelée à perpétuer le souvenir des enfants du Lot, qui ont succombé en défendant leur pays.

« Rendons un pieux hommage à ces vaillants, morts au champ d'honneur. Mais, que leur exemple ne soit point perdu pour nous. Si la Patrie en deuil était encore envahie, faisons

« le serment de combattre sans défaillance et de verser avec joie notre sang jusqu'à la dernière goutte pour repousser l'étranger.

« Vive la France ! »

Ligne d'Orléans. — A l'occasion du concours régional de Montauban, la compagnie

— T'es pas curieux à demi, bouffi !... Nonobstant, si tu veux savoir, c'est à cause de sa fillette...

— Le sieur Lebrun a une fille ? — Et un fameux brin, j'en vante : jolie comme un printemps, sage comme une image et éduquée comme l'héritière d'un marchand de volailles de la Vallée ! Le moyen de laisser seulette la brebis à la bergerie, quand il rôde alentour tant de loups en gants jaunes, en carrick et en bolivar ?

L'épicier ajouta : — Madame Mazerolles avait bien proposé à Lebrun de le loger, lui et sa mignonne, — car, Dieu merci, il ne manque pas de place dans sa propriété, — mais le grognard a refusé, et il a eu raison, ma foi. Encore qu'elle fût tombée dans la dévotion, l'ex-limonadière recevait journellement nombre de ses anciennes connaissances du temps qu'elle trônait à son comptoir, en falbalas ; on jouait, on soupait, on bavardait chez elle jusqu'à des deux heures du matin. Est-ce que c'eût été une société et une vie convenable pour une jeunesse ?...

Citoyens, cria le gamin, laissez poursuivre l'orateur, ou je vous somme de vous disperser !...

Pour lors, reprit le garçon boucher, pendant que j'étais en train de parer une douzaine de côtelettes que M. Lebrun attendait, celui-ci sort brusquement de la boutique dans la rue et demande à une femme qui se dirigeait vers l'atelier du père Séguin :

« — Où allez-vous comme ça, Annette ? Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à la maison ? »

« — Ah ! monsieur Jacques, un grand malheur !... Tout à l'heure, en portant le chocolat à madame, j'ai eu beau frapper à la porte, personne ne m'a répondu. J'ai cogné plus fort, j'ai appelé à pleine voix, j'ai fait un vacarme d'enfer, rien n'a bougé davantage. Alors, j'ai regardé par le trou de la serrure, et j'ai aperçu

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LA BELLE LIMONADIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

LE MEURTRE DE LA RUE DES MAÇONS

I

LA MAISON DU CRIME

La galerie éclata de rire. L'épicier plaça sa casquette de travers.

— Ah ça ! dites donc, maman Madou ! La marchande de poissons mit ses poings sur ses hanches :

— Et puis après, papa Michon ? Le gamin glapit en fausset :

— Prrrrrrenez vos billets ! On va commencer ! La grande lutte à outrance de la halle aux goudons contre le dépôt à la mélasse ! C'est l'instinct et le moment ! On ne paye qu'en sortant ! En avant la musique !

Le gobe-mouche s'interposa : — Ma chère dame !... Mon cher monsieur !... Ces dissensions intestines !... En face de vos contemporains !...

Des voix ajoutèrent : — La Madou a raison.

— L'intendant est un honnête homme.

— Un fidèle serviteur.

Un peu chipotier, c'est possible ; mais tran-

d'Orléans fait connaître au public, que les billets d'aller et retour, délivrés le 5 juin, seront valables jusqu'au 8.

Nous recevons d'un M. F..., une lettre en réponse à un fait regrettable qui s'est passé dernièrement sur le pont de Touzac. Le ton de cet écrit ne nous permet pas de le reproduire.

Concours musical de Toulouse.
Nous apprenons avec plaisir que la Société chorale d'Albas, directeur M. Poudon, vient d'obtenir un premier prix, médaille d'or au concours musical de Toulouse.

Le couteau de l'assassin Faurie.
Le commissaire de police, continuant ses investigations dans le but de retrouver le couteau dont s'était servi Faurie, Jean, pour assassiner sa femme, a trouvé cette arme entre les mains de la nommée Delmas, femme Soulié, laquelle l'avait ramassé le jour même du crime, en face de l'endroit où Faurie avait été relevé après sa chute.

Le dit couteau a été remis à M. le juge d'instruction de Cahors.

Association Française pour l'avancement des sciences. — La 14^e Session de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences s'ouvrira à Grenoble, le 12 août 1885, sous la présidence de M. le professeur Verneuil, chirurgien des Hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine. Le Congrès comprendra de séances générales, des séances de sections et de nombreuses et intéressantes excursions; les travaux seront terminés le 20, les excursions le 23 août.

Pour les renseignements, s'adresser à M. C. Gabriel, Secrétaire du Conseil, 4, rue Antoine Dubois, Paris.

A propos de cette réunion nous pouvons ajouter qu'à la dernière séance hebdomadaire de la Société des études du Lot, le 11 mai, une proposition a été faite pour provoquer une pareille réunion à Cahors, sinon l'an prochain, au moins dans un avenir peu éloigné.

La répartition des bourses.
Le ministre de l'instruction publique vient de décider que la répartition des bourses dans les lycées et collèges se ferait avant la fin de septembre.

M. Goblet invite les préfets à prendre leurs mesures pour que les dossiers des candidats qui seront admis à la session de juin soient expédiés aux recteurs de l'Académie pour le 10 juillet au plus tard, de manière qu'ils puissent parvenir avant le 1^{er} août au ministère.

Les demandes qui seront envoyées après cette époque ne seront pas examinées en vue de la répartition de septembre; il ne sera fait d'exception qu'en faveur des jeunes gens qui auront été reçus bacheliers dans le courant de juillet.

notre maîtresse étendue de son long sur le parquet...

« — Et vous n'avez pas essayé de pénétrer par l'escalier de service ? »

« — La porte en est fermée pareillement... Je vais chercher le serrurier. »

Voilà l'intendant qui devient tout pâle.

« — Il faudrait appeler un médecin, fait mon patron. C'est peut-être une apoplexie foudroyante. »

Mais l'autre, secouant la tête :

« — Non, c'est pis que cela. J'ai des pressentiments. Cette maudite porte qui est restée ouverte un instant cette nuit... »

« — Quelle porte ? »

« — La grande porte de la rue. Je ne sais pas comment. Cependant, je suis sûr d'avoir posé la barre et donné le tour de clef. Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! c'est une fatalité ! »

Et il court vers l'hôtel, en agitant les bras comme le télégraphe de Montmartre...

Nous le suivons, le patron et moi. Nous traversons le vestibule, nous montons le grand escalier et nous nous arrêtons sur le palier du deuxième étage où le cocher, la cuisinière, la seconde femme de chambre et les deux valets de pied étaient déjà rassemblés et poussaient toute sorte de *venez-y-voir* !...

Le père Séguin arrive avec ses *rossignols*; il crochète la porte; oui, mais les verrous étaient tirés en dedans...

On apporte un merlin et l'enfonce un panneau. Jacques Lebrun s'élance le premier. Nous l'entendons gémir :

« — Seigneur, ayez pitié de moi ! Ma maîtresse est assassinée ! »

Tout le monde se précipite. On ouvre les persiennes. Le jour entre sans crier gare...

Ah ! mes enfants, fichu spectacle ! Parole sacrée ! ça faisait peur ! Les meubles sens dessus dessous, les rideaux du lit déchirés, un tas de

Orage et tempêtes. — On écrit d'Aurignac, au *Journal de Toulouse*, le 15 mai 1885.

Mercredi dernier, 13 mai, un orage d'une violence peu commune mêlé de grêle s'est déchaîné sur notre contrée et a apporté la désolation dans beaucoup de familles. Toutes les récoltes sont perdues.

Pas-des-Lanciers (B-du-R.), 14 mai.
Un orage violent et une pluie torrentielle ont fondu, cette nuit, sur le camp; grâce aux bonnes dispositions prises, les soldats n'ont pas souffert de ce véritable déluge. Néanmoins, quelques tentes ont été détériorées et les hommes ont dû veiller au grain pour empêcher des accidents.

On télégraphie de Digne, 14 mai :
Un orage épouvantable de grêle s'est abattu sur notre ville cette après-midi entre 5 et 6 heures. Il y avait cinq centimètres de grêle dans les rues.

Les vallées des Dourbes et de Courbon ont été ravagées; les arbres fruitiers et les vignes ont subi de grands dégâts.

Tarn-et-Garonne, le 14 mai.
La grêle est tombée à Caussade, Saint-Etienne et Monclar et sur bien d'autres points du département.

Haute-Garonne, le 14 mai.
Pendant l'orage de mercredi, la grêle a commis de grands ravages dans la région de Pibrac, et aussi du côté de Montréjeau et de Saint-Gaudens.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Sommaire du 1^{er} fascicule du tome X.

Le Budget de la ville de Cahors en 1684, par M. Paul de Fontenilles.
Gordon, par M. l'abbé J. Gary.
Poésies, par M. F. Laroussilhe.

LE GÉNÉRAL GORDON

Preuves de sa parenté avec l'ancienne famille des Gordon du Quercy.

Les mille voix de la presse ont raconté la brillante carrière militaire du général Gordon. L'Angleterre le regardait comme une sorte de héros national autour duquel se groupaient de nombreuses sympathies et d'héroïques légendes. On peut dire que Gordon est entré vivant dans la gloire et dans l'histoire. Sa mort glorieuse ne peut qu'accroître encore sa renommée et la rendre impérissable.

Raconter sa vie, depuis sa naissance à Wolwich, le 28 janvier 1833, jusqu'à sa mort à Karthoum le 26 janvier 1885, serait publier ce que tout le monde connaît; parler, au contraire, de son origine et prouver que sa famille, depuis longtemps établie en Écosse, sortait de notre vieux sol quercy-nois, c'est ajouter à la biographie du grand homme une page complètement inédite.

Nous appuyons cette preuve sur deux généalogies de la famille de Gordon, l'une écossaise, l'autre française. La première nous est fournie par l'un des descendants de la branche écossaise M. Geo. A. Gordon qui habite les États-Unis d'Amérique; la seconde est déposée aux archives du cabinet du S^t Esprit, à Paris.

Le nom de Gordon est celui de l'une des

plus vieilles et des plus illustres familles du Quercy. Quelle était sa première origine ? Il est difficile de l'établir en présence des opinions diverses émises par les historiens.

L'un d'eux, Guyon de Malleville, donne à cette famille une origine Wisigothe et il appuie son opinion sur la physionomie étrange et les cris de guerre barbares des anciens seigneurs de Gordon.

D'autres la font remonter à un certain Boulandre de Gordon qui aurait été l'un des confédérés de Charlemagne. D'autres enfin la font descendre de l'illustre famille des comtes de Toulouse.

Quoiqu'il en soit, il est certain que la famille de Gordon était dans le Quercy avant le X^{ème} siècle et qu'elle conserva ce nom de Gordon jusqu'au XVI^{ème} pour prendre ensuite celui de Gourdon. Ceci est prouvé par un grand nombre de chartes communales et d'actes publics.

La branche principale de la famille de Gordon en Quercy s'éteignit en 1616 dans la personne d'Antoine de Gourdon, marquis de Cénévières, qui ne descendait lui-même que par les femmes des anciens seigneurs de Gordon. Certaines branches collatérales comptent encore en France quelques représentants, mais la plupart d'entre elles se sont éteintes, depuis longtemps, dans les maisons de Crussol-d'Uzès, de Durfort-Boissières, de Fontanges, de Lagrajane-Floirac etc. La branche des Gourdon-Vaillac se réfugia en Angleterre après la révocation de l'Édit de Nantes.

Longtemps auparavant, d'autres membres de la grande famille de Gordon avaient passé la Manche et créé en Écosse l'illustre maison de Gordon qui prit un grand développement et donna naissance à plusieurs personnages célèbres dont le plus marquant est le héros de Karthoum, Charles Wilham Gordon.

Bien qu'il soit né sur les bords de la Tamise, Gordon ne descend pas moins, d'après tous ses biographes, d'une ancienne famille militaire de l'Écosse et s'y développa.

Or voici comment, d'après la généalogie écossaise, la famille de Gordon s'implanta en Écosse.

Pendant son exil en France, Malcolm III avait connu Adam Gordon. Lorsqu'il monta sur le trône d'Écosse en 1057, à la fin des guerres civiles qui suivirent le renversement et la mort de l'usurpateur Macbeth immortalisé par Shakespeare, il appela Adam auprès de lui, le fit chevalier et lui donna des terres dans la Mers sur la rivière Fweed, au sud-est de l'Écosse.

Les armes qu'il reçut de Malcolm furent : Sur champ d'azur, trois têtes de sanglier ou coupé. Ce sont les armes spéciales des Gordon écossais, jusqu'à ce jour.

Adam Gordon général de l'armée du roi périt avec celui-ci à Almoik en 1093.

Sir Adam Gordon II lui succéda et mourut, comme son père, en combattant les Anglais.

Il eut pour successeur Sir Robert Gordon auquel succéda Sir Robert II. Le fils de ce dernier, sir Richard Gordon donna en 1267 de grands biens à l'abbaye de Kello. Il eut pour successeur Sir Alexandre Gordon favori d'Alexandre I^{er}, roi d'Écosse. Celui-ci fit beaucoup pour la prospérité de sa famille. Son fils aîné Alexandre était à la tête du contingent écossais qui accompagna S^t Louis dans sa croisade contre les Sarrasins et fut tué dans cette expédition. Son plus jeune fils Robert épousa l'héritière de Lochimar et établit la maison illustre des Gordon de Kemmure au sud-ouest de l'Écosse. Son second fils Sir Adam Gordon III lui succéda et laissa bientôt l'héritage à sa fille unique Alice qui se maria avec

toutes les formules de la commisération et de l'horreur.

A cette rumeur répondit un violent brouhaha parti des derniers rangs de la cohue.

Celle-ci, en effet, pendant ces pourparlers, s'était enflée au point d'entraver toute espèce de circulation, non seulement dans la rue des Maçons-Sorbonne, mais encore dans toutes les voies aboutissantes.

Les nouveaux venus, — emboîtés, foulés, étouffés aux plans extrêmes, — ignoraient jusqu'au premier mot de ce qui formait le sujet de la conversation des privilégiés entassés aux abords de l'hôtel Mazerolles.

Ils n'en demeuraient pas moins englués à leur place, — immobiles et s'enrhumant, dans la boue et sous la bruine, avec une persévérance digne d'une bonne fluxion de poitrine.

Ce qui, en ce moment, exaspérait ces spectateurs platoniques, c'était la prétention, affichée par deux voitures, de s'engager, de la rue de la Harpe, dans celle — plus étroite encore — des Maçons. Il est certain que ces véhicules, s'ils avaient été occupés par de simples particuliers, auraient passé, ma foi, un fort mauvais quart d'heure. En serrant son étou, la foule les aurait broyés sans pitié, — caisses, voyageurs, chevaux et cochers ! Mais une forte escouade d'inspecteurs de police les précédait, — lesquels, tout en jouant des coudes et du bâton, avaient grand soin de répéter :

« — Allons, voyons, laissons passer M. LE PROCUREUR DU ROI ! »

Cette phrase magique produisait plus d'effet que les bourrades et les horions : on murmurait, — mais on s'écartait...

La populace parisienne n'a qu'un médiocre souci de ce qui touche à la police : en revanche, tout ce qui appartient au cortège de dame Justice lui inspire un respect doublé d'un effroi pressent.

son parent Adam Gordon un des plus grands partisans de Robert Bruce qui, en montant sur le trône, en 1306, octroya à Adam la grande et fertile seigneurie de Strathbogie dévolue à la couronne.

Adam IV fut fait chevalier en 1308, s'établit à Strathbogie, au nord de l'Écosse et reçut du parlement, en 1311, la permission d'appeler son domaine de Huntley ou Huntley. Il mourut en 1314 et eut pour successeur son fils aîné Sir Alexandre Gordon II qui périt à Durham, en 1348, en combattant pour le roi d'Écosse et laissa quatre fils, Adam, Alexandre, Robert, et Jean. Ce dernier succéda à son frère aîné et périt à Oterburn en 1388. Robert avait succombé à la bataille de Poitiers en 1356.

Sir Adam Gordon V fils du précédent, lui succéda et laissa pour unique héritière de Huntley et Strathbogie sa fille Elisabeth Gordon qui épousa son proche parent Sir Alexandre Seyton et fut mère d'Alexandre Gordon premier comte de Huntley.

Les descendants de Lord Seyton et d'Elisabeth furent autorisés par contrat de mariage et par acte du parlement à porter le nom de Gordon et ils le font encore.

L'un de ces descendants fut David Gordon de la maison des Gordon de Part, une baronnie des Gordon-Huntley d'Écosse. David entra dans l'armée au temps de Georges II et fut l'ami intime du second fils du roi Guillaume-Auguste duc de Cumberland vaincu à Fontenayen 1745. Son fils William Augustus, ainsi appelé par amitié pour le duc, était un officier de l'armée anglaise. Il fut le grand-père du lieutenant général Henri William Gordon, du corps de l'artillerie britannique, de qui est né le célèbre général Charles William Gordon.

Le savant généalogiste américain, de qui nous tenons ces détails dont la précision semble garantir l'authenticité, affirme que ce dernier est, sans contredit, un descendant d'Adam et d'Alice qui proviennent du Quercy.

Cette assertion est justifiée d'ailleurs par la généalogie française des Gordon dont nous avons déjà parlé.

Adam, d'après cette généalogie, était le quatrième fils de Pons de Gordon et d'Alamande de Turenne. Il fut le favori d'Edouard prince de Galles et duc de Guyenne. Ce prince l'attira près de lui et « lui fit épouser Mathilde de Gordon seule fille héritière de Robert de Gordon qui était resté le dernier de sa race établie en Écosse. De ce mariage sont issus les comtes et pairs de Gordon et Huntley qui subsistent encore en Angleterre. »

Les deux généalogies sont d'accord sur le fait principal à savoir qu'Adam Gordon épousa l'unique héritière des Gordon d'Écosse et fonda la maison des Gordon-Huntley. Elles diffèrent seulement sur le nom de l'héritière de la maison d'Écosse qui épousa Adam Gordon.

Dans la généalogie française le nom de Mathilde, fille de Robert est substitué à celui d'Alice, fille d'Adam III et petite fille de Robert. Cette différence, loin d'affirmer le fait principal semble lui donner plus de poids en démontrant que les deux documents n'ont pas été puisés à la même source.

La généalogie française fournit une autre preuve de la parenté qui existait entre les Gordon d'Écosse et les Gordon du Quercy dans le fait qu'elle rapporte à propos de Fortanier de Gordon co-seigneur de Gourdon, seigneur de S^t-Cir-Lapopie, de Laur, de Larroque-des-Arcs et de Luganac.

Celui-ci, dit le généalogiste, « fut sénéchal de Guyenne pour le roi d'Angleterre après Bertrand de Cardaillac et Raymond de Mirabel et fut tué à la bataille de Poitiers, l'an 1356, par Robert de

Respect et inspecteurs aidant, les deux voitures parvinrent à s'enfoncer dans la masse, comme des coins dans un morceau de bois. De leur côté, en les apercevant, la garde qui veillait au seuil de l'hôtel Mazerolles fit un mouvement en avant, — et, poussant de la crosse du fusil ou menaçant de la pointe des baïonnettes, débaya les approches de la porte cochère, laquelle s'entrebâilla pour recevoir les arrivants.

Les véhicules s'arrêtèrent dans l'espace libre. L'un était une calèche de maître, convenablement attelée. L'autre, un affreux *locatis*, traîné par des rosses étiques. Quatre personnages graves et sévèrement couverts descendirent de la calèche. Un clerc d'huisier, qui faisait l'étude buissonnière, les expliqua à ses voisins :

« — Je connais tout le parquet, ayant l'occasion d'aller journellement au Palais où je cause avec ces messieurs en leur faisant signer les papiers timbrés de M^e Grapillon... »

Ce grand maigre, avec sa figure aiguës en couperet de guillotine et sa rosette rouge sur le revers de son surtout, c'est M. de Bergonde, le procureur du roi, élève de MM. Bellart et Marchangy pour les procès politiques, malfaiteurs de qualité, et, en général, tout ce qui concerne son état. — Celui qui le suit, en lunettes d'or et en cravate blanche, vous représente M. Toussein, juge d'instruction, la terreur des coquins et des barbillons de Paris; on dit qu'il n'a pas son pareil pour prêcher à la ligne la vérité dans une conscience et une friture sous l'arche Marion.

« — Le troisième, ce gros père qui porte une serviette sous le bras, peut être étiqueté à la craie sur le bedon : M. Boulard, greffier en chef, premier cru. Joli talent sur la flûte. Membre distingué du Caveau.

PAUL MAHALIN

(A suivre.)

bibelots en miettes ! Et puis, du sang sur le tapis, sur les fauteuils, sur les tentures, sur la glace, partout ! Pour certain, la bourgeoise ne s'est pas laissée *chouriner* en douceur et à la papa !...

Le corps était couché au milieu du bouleversement, — taillé, criblé, haché, chicoté, comme si les sacrificateurs qui ont fait le coup s'étaient amusés à le larder pour voir s'ils frapperaient toujours dans le même trou ! La figure seule n'avait pas été touchée. Elle était blanche comme un linge, — avec de gros yeux, écarquillés et renversés...

Tonnerre ! on n'est pas une femelle ! On a saigné des bœufs, jégulé des moutons et mis ses bras jusqu'aux épaules dans des ventres fendus jusqu'à la margoulette, — histoire d'en arracher des cœurs qui faisaient encore *tuc-tac* et des paquets d'entrailles fumantes. C'est mon métier. Le patron paye. Tout un chacun n'a pas le moyen de naître sous-préfet, dentiste ou avocat !...

Mais travailler sur des chrétiens !... Faut être rudement canaille !... Tenez, quand j'ai relevé la morte pour la mettre sur un canapé, il m'a semblé qu'elle allait se plaindre de ce que je lui faisais mal.

Cette idée-là m'a tout retourné. Ma cervelle battait la bruloque comme si j'avais lampé une bouteille de trop. Si j'étais demeuré une minute de plus, je me pâmais ainsi qu'une carpe...

Alors, j'ai attrapé la porte, j'ai dégringolé l'escalier, j'ai traversé la rue, — flageolant, pantois, ahuri, — et je ne me suis retrouvé qu'au fond d'un verre de *cruc*, — derrière le poêle du *manezingue*...

II

APPARITION DE M. JULES.

Les auditeurs du garçon boucher accueillirent la fin de son récit par une rumeur où se mêlèrent

Gordon son cousin qui fut aussi à la même bataille, l'un étant du parti du roi de France, l'autre du parti du roi d'Angleterre.

Nous avons déjà vu, dans la généalogie écossaise, que Robert mort à Poitiers au service du roi de France était le troisième fils de Sir Alexandre Gordon II fils lui-même d'Adam IV qui avait épousé Alice. Robert était donc l'arrière-petit-fils de Robert de Gordon père d'Adam et le petit-cousin de Fortanier qui, d'après la généalogie française, était également petit-fils de Pons (1).

Enfin l'empressement des descendants de la branche écossaise à placer dans le Quercy le berceau de leur famille ne peut venir que d'une tradition constante d'après laquelle ils se rattachent à notre pays.

Et l'émigration en Angleterre des Gordon du Quercy, au XVII^e siècle, n'indiquet-elle pas qu'il devait exister chez eux également une tradition qui les rattachait à la grande Bretagne? Cette tradition commune n'est-elle pas une dernière preuve de la parenté des deux familles?

Nous sommes donc fondés à croire que les Gordon d'Écosse d'où descend le célèbre général anglais sont originaires du Quercy.

Notre sol fertile a produit assez de grands hommes pour n'avoir pas besoin d'emprunter des gloires étrangères; mais il nous semble qu'on n'en a jamais trop et que nous ne devons pas négliger de revendiquer une partie de celle qui s'attache aujourd'hui au nom à jamais glorieux du général Gordon.

J. GARY.

(1) Pons de Gourdon époux d'Alamande de Turenne

Table with 2 columns: Name and relationship. Adam Fortanier, Alexandre Bertrand, Robert petit-cousin de Fortanier.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 16 mai 1885. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: « Les Hirondelles », par M. Reichan; Les courses au Champ-de-Mars; Le torpilleur 68; Maruchak; Afghanistan; Beaux-Arts: « Le Départ du Marin », tableau de M. Brun. — « L'Arlesienne ». — Salon de 1885, par Olivier Merson. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — « Négro. » nouvelle (suite et fin), par Fernand Parabère. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Les jardins de Paris: Les bûches au parc Monceau. — Échecs. — Récitations de la famille. — Gravures: « Les Hirondelles », allégorie de M. Reichan. — Le Canis-Club au Champ-de-Mars. — Le torpilleur 68. — Afghanistan: Meruchak; Intérieur d'une forteresse russe. — Salon de 1885: « Le Départ du Marin », tableau de M. Brun. « L'Arlesienne », à l'Odéon. — Échecs. — Rébus. Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 650^e livraison (16 mai 1885). Texte: La vocation de Gildas, par M^{lle} Zenaïde Fleuriot. — Le cheval, par E. Duboussé. — Le flageolet de Brosio, par J. Girardin. — Tableaux visibles la nuit. — La lyre et l'aigle, par Albert Lévy. — Le moulin de Trompe-Souris, par C. Delon. — L'araignée-trappe, par M^{me} Gustave Demoulin. — Dessins: E. Zier, A. Ferdinandus, G. Vuillier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 1885. — Le Salon de 1885, par Pierre Gauthiez. — Comment je me suis mariée, par A. Genevay. — Causerie musicale, par Julien Torché. — La Guerre, récit épisodique d'un siège au XVI^e siècle, par

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(58)

JUANA

TROISIÈME PARTIE

— Vous êtes bien bonne de me le dire, — répondit Franck, — et je vous remercie surtout du ton de sincérité avec lequel vous avez dit cela, madame; mais je voudrais bien que vous accordiez à Olga Ventnor la permission de venir voir Éléonore.

Un léger tressaillement agita la fillette, immobile et appuyée contre le genou de Geoffroy, mais elle ne dit rien.

— Vous m'avez déjà répondu, que cela était inutile, — dit Franck, — mais vous n'avez jamais eu raison de ce refus, excusez mon indiscrétion, mais je trouve votre sévérité un peu injuste envers Éléonore. Elle a si peu d'amies de son âge... que... pardonnez-moi... cette maison doit lui sembler un peu triste quelquefois.

— Mon, non, — dit Éléonore, — non, maman, ne croix pas cela.

— Olga meurt d'envie de la voir, — poursuivait Livingstone sans l'écouter, — et Olga est une charmante fille, la reine charmante qu'elle promettrait d'être, et même plus encore. Combien de fois ne l'ai-je pas entendu aspirer au plaisir de vous revoir. Allons, Mme Abbott... Allons, Lamar, soyez généreux pour des vieux amis... Dites-moi qu'elle peut venir.

Carlo du Monge. — Chronique, histoire de la quinzaine. — Le secret du fer, par J. Protche de Ville. — La science en Famille, par L. Balthazard. — Un mystère intime, par Frédéric d'Hainault. — Correspondance et Concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Jules Girardet, Rocheyrosse, A. Sandoz, V.-A. Poisson, Atalaya, Gaillard, et d'après un tableau de F. Pelez. — Bureau à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé par J.-A. Barral. — Rédacteur en chef: Henry Sagnier. — (G. Masson, éditeur, 120, boulevard St Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Sommaire du N^o 840, du 16 mai 1885: H. Sagnier. Chronique agricole. — Ayraud. Système cultural du domaine du Lys. V. De Sardria. Les faucheuses Wood. — Gobin. A propos de la crise agricole dans les Alpes-Maritimes. P. Genay. Enfouissement des engrais chimiques à la charrue. — Sagnier. Concours régional de Montpellier. — Assi et Genès. Nouvelles inventions agricoles. — Marsais. Société nationale d'agriculture. Rémy. Revue commerciale et prix-courant des denrées agricoles. — Gravures noires: Les faucheuses Wood (2 fig.).

Un livre clair, précis élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le DOCTEUR PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM BÉNI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DÉSARÈNES, JULES GUÉRIN LANDRIEU, LABARTHE père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; — L'hygiène des gens bien portants, des malades, des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le Dictionnaire populaire de Médecine usuelle est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

BOURSE. — Cours au 19 mai.

Table with 2 columns: Instrument and Price. 3 0/0, 3 0/0 amortissable (ancien), 3 0/0 id., 4 1/2 0/0 ancien, 4 1/2 0/0 1883, Dernier cours du 18 mai, Actions Orléans, Actions Lyon, Obligations Orléans 3 0/0, Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884), Obligations Lombardes (jouissance), Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).

— Je ne vois pas très bien la raison qui peut l'empêcher de venir, — répondit Geoffroy lentement, — mais c'est une affaire de sentiment chez ma mère, il appartient à elle seule de se prononcer sur cette question. Mais Mlle Ventnor se soucierait-elle de venir?

— Pouvez-vous me le demander, Lamar? Si je lui dit où vous êtes, elle viendra certainement vous voir. Le souvenir que vous avez conservé d'Olga vous permet-il de penser que pour elle, les amis absents sont des amis oubliés?... Vous ne lui rendez guère justice.

— Du moins, vous êtes son loyal chevalier, — dit Geoffroy avec un rire un peu contraint, — et vous plaidez bien sa cause. Les félicitations seraient-elles prématurées ou ne sont-elles, cette fois, que de l'histoire ancienne pour vous? Nous sommes de vieux amis, et il ne peut y avoir d'indiscrétion à le demander.

Un court silence suivit; Livingstone secoua son cigare pour en faire tomber la cendre et dit:

— Si vous voulez parler d'un engagement entre moi et ma cousine Olga, il n'est certes pas nécessaire de m'adresser des félicitations. Nous ne sommes pas engagés l'un envers l'autre, et nous ne le serons pas; mais nous n'en sommes pas moins très bons amis et d'excellents cousins.

— Mais je pensais?... nous pensions tous... — dit Mme Abbott très surprise, — que c'était une chose convenue... qu'Olga et vous, deviez vous marier. Nous croyions que la famille...

— Et moi aussi, je le croyais, — dit Livingstone en riant, — et c'est flanqué de cette croyance que je me suis aventuré à parler. Nous nous étions tous trompés, paraît-il. Olga pensait différemment et

Les personnes faibles et malades, les convalescents, sont plus particulièrement prédisposés à l'Anémie et à l'appauvrissement du sang. L'emploi régulier du Fer Bravais modifiera heureusement cette disposition. — La dose est de vingt gouttes dans l'eau rouge au commencement de chaque repas.

Droit au but! — Billy (Allier), le 2 juillet 1884. — Monsieur Fanyau, j'étais atteint d'une gastralgie chronique depuis huit ans. J'ai consulté plusieurs médecins sans pouvoir obtenir de soulagement et ne savais plus à quel saint me vouer, je pouvais à peine mettre un pied devant l'autre, quand un voisin, qui avait lu attentivement votre intéressante brochure, vint me parler de la découverte de la Pisane Américaine des Shakers et nous nous sommes procuré un flacon de chez un pharmacien. Cela se passait le 15 juin. Depuis une quinzaine de jours que je suis en traitement, mon appétit est revenu et je puis manger, avant je pouvais à peine digérer un œuf tous les trois jours. Maintenant je digère bien facilement, chose à laquelle je croyais devoir renoncer pour le restant de ma vie. De plus, je sommeille maintenant tranquillement, ce qui m'était inconnu depuis trois ans. Enfin, Monsieur Fanyau, je me croyais condamné à souffrir pendant toute ma vie et je ne demandais qu'à mourir, mais, grâce à votre Tisane Américaine des Shakers, je suis maintenant rétabli et je n'ai plus ces idées noires. Laurent, aubergiste à Billy. Prix 4 fr. 50 la bouteille, la brochure explicative se donne gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Bourgoignon, à Cahors. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

L'alimentation artificielle attire de plus en plus l'attention des médecins; elle consiste à donner aux personnes qui ne peuvent supporter les aliments la viande de bœuf digérée par la pepsine, par conséquent assimilable et propre à passer de suite dans la circulation. Cette digestion, à laquelle la science a donné le nom de Peptone, est faite sur une grande échelle par M. Chapoteaut, pharmacien, dont les travaux sur le suc gastrique ont été publiés par l'Académie des Sciences. Introduite dans un vin généreux elle constitue le **Vin de Peptone de Chapoteaut**, qui est employé chez les anémiques, les convalescents, les diabétiques, les phthisiques, etc. La Peptone liquide de Chapoteaut prise pure ou sous forme de lavements suffit pour nourrir les malades les plus gravement affectés pendant des mois entiers, sans aucun autre aliment.

Etude de M^e J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénelon, n^o 7, successeur de M^e Bousquet.

VENTE SUR Expropriation forcée

A l'audience des Criées du Tribunal Civil de Cahors, au Palais de Justice, le Samedi, treize Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi.

Conformément aux articles trente-deux et trente-trois du décret du vingt-huit février mil huit cent cinquante deux, sur les Sociétés de Crédit Foncier et par exploit de Contou, huissier à Cahors, du vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, le Crédit Foncier de France a fait signifier à 1^o M. Jean Lacaze, propriétaire et Madame Marie Bouzou, son épouse, demeurant ensemble à Clos-Redon, commune de Lauzès; — 2^o Madame Jeanne Graulhières, veuve Jean Lacaze, demeurant au même lieu, emprunteurs, un commandement d'avoir à payer des annuités arriérées sous peine d'y être contraints par la voie de l'expropriation de leurs immeubles.

Ce commandement contenait, conformément au décret précité, la désignation des biens qui devaient être expropriés.

Cette mise en demeure étant demeurée sans

s'être réservée pour un homme plus digne d'elle.

— Et cet homme plus digne est...

— Un mythe jusqu'à présent quine s'est pas encore présenté.

Il y eut une pause.

Franck reprit son cigare; le cœur d'Éléonore cessa de battre violemment, quoiqu'elle ressentit une sensation de douleur soudaine qu'elle ne put définir.

— On lui a sans doute adressé beaucoup de demandes, — dit enfin Mme Abbott, — Olga doit être très jolie.

— C'est la plus jolie tête qu'on puisse voir dans un tableau ou dans un rêve, — dit Franck. Mais vous la jugerez vous-même. Pour cela, il vous suffit de dire un mot; elle sera enchantée de venir vous voir.

— Il y a encore une autre amie d'antan, — dit Lamar d'une voix lente, après un moment de silence, — que je ne suppose pas que vous ayez jamais rencontrée dans vos courses vagabondes à travers le monde. Je veux parler de Juana.

— Qu'est-ce qui vous fait supposer cela? — répondit-il d'une voix mal assurée. — J'ai rencontré Juana, au contraire.

Il y eut une exclamation générale. Le docteur se leva brusquement, sa mère joignit les mains, Éléonore se redressa d'un air empressé.

— Vous l'avez rencontrée!... — s'écria Geoffroy ému. — Vous savez où elle est?... Ma mère, tu l'entends?... —

— Oui, je l'ai rencontrée et je sais où elle est, — répondit Livingstone surpris de l'émotion que leur

résultat, l'original a été transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, volume quatre-vingt-dix-huit, numéro vingt-cinq.

Le Cahier des Charges, clauses et conditions auxquelles aura lieu la vente des immeubles a été déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-cinq où il est tenu à la disposition du public.

En conséquence et à la requête du Crédit Foncier de France, Société anonyme, dont le siège est à Paris, rue des Capucines, numéro 19; agissant poursuites et diligences de son gouverneur, demeurant au Siège Social; laquelle constitue pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, M^e Lacosse, domicilié à Cahors, rue Fénelon, numéro 7.

Au préjudice desdits mariés Lacaze et de Jeanne Graulhières, veuve Lacaze, domiciliée à Clos-Redon, commune de Lauzès.

Il sera procédé, le samedi, treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, à l'audience des Criées du Tribunal civil de Cahors, séant au Palais de Justice de ladite ville, à midi précis.

A la vente en un seul lot des immeubles ci-après:

Désignation des immeubles à vendre telle qu'elle est faite dans le Commandement saisi:

Un domaine situé sur le territoire de la commune de Lauzès, chef-lieu de canton, arrondissement de Cahors (Lot), consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres labourables, vignes, pâtures et bois, le tout porté au cadastre sous les numéros trois cent soixante-dix, — trois cent soixante-dix, — quatre-vingt-six, — quatre-vingt-sept, — quatre-vingt-sept, — quatre-vingt-dix-sept, — quatre-vingt-dix-huit, — quatre-vingt-dix-neuf, — quatre-vingt-treize, — quatre-vingt-cinq, partie, — quatre-vingt-quatorze, partie, — quatre-vingt-seize, partie, — Deux cent quatre-vingt-trois, partie, — trois cent soixante-onze, partie, — quatre-vingt-deux, partie, — deux cent quatre-vingt-un, — quatre cent cinquante, — quatre cent cinquante-un, — quatre cent cinquante-deux, — quatre cent soixante-treize, partie, — quatre cent soixante-quatorze, partie, — quatre cent soixante-quinze, partie, — et deux cent quatre-vingt-deux section A, pour une contenance de huit hectares, dix ares soixante-sept centiares.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte, sans aucune exception ni réserve, avec les immeubles pour destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y avoir été faites depuis le contrat de prêt.

Tous les frais, ceux d'ordre exceptés, seront payables par l'adjudicataire en sus du prix de son adjudication.

Conformément à l'article 696 du Code de procédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, sur les immeubles ci-dessus désignés, devront requérir cette inscription, sous peine de déchéance, avant la transcription du jugement d'adjudication.

Nota. — Aux termes de l'article 38 du décret, loi du 28 février 1852, l'adjudicataire sera tenu:

1^o D'acquitter dans la huitaine de la vente, à titre de provision dans la Caisse du Crédit Foncier de France, le montant des annuités dues par le saisi;

2^o Et après des délais de surenchère de verser le surplus du prix à la dite Caisse, jusqu'à concurrence de ce qui lui est dû nonobstant toutes oppositions, contestations et inscriptions des créanciers de l'emprunteur, sauf néanmoins son action en répétition, si la Société avait été indûment payée à leur préjudice.

MISE A PRIX:

La vente aura lieu en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1000 fr. en sus des charges.

Fait et rédigé le présent placard par moi, avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le premier mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Signé: LACOSSE.

Enregistré à Cahors, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, folio case , reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: DALAT.

causait à tous cette nouvelle. — Qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire à cela?

— Il y a ceci... C'est que je l'ai cherchée partout depuis six ans. J'avais presque fini par me persuader qu'elle était morte, tant elle était impossible à découvrir. Depuis que vous êtes ici, vous savez où elle est, vous connaissez sa demeure depuis des années, et moi qui me suis figuré l'avoir vue l'autre soir.

— Entendons-nous, je n'ai pas toujours su, depuis six ans, où elle était; je l'ai revue, il y a deux mois seulement, — dit Franck qui se sentait singulièrement mal à son aise en se demandant ce qu'ils diraient s'ils savaient tout.

— Et où est-elle? qu'est-elle devenue?... Qu'a-t-elle fait?... Il ne lui est rien arrivé de mal, j'espère?

— Aucun, beaucoup de bien, au contraire. Elle a trouvé des amis... des amis honnêtes et sincères et elle est arrivée à conquérir une réputation et une fortune relatives. Ce n'est plus Juana la Sauvage, c'est une jeune fille parfaitement distinguée, aux manières gracieuses, possédant toute la douceur et la grâce féminine.

A. FLEMING.

(A suivre).

Étude de M. MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Cahors, en date du seize mai courant, et par exploit de M. Combilès, huissier à Cahors, en date du seize du même mois de mai, la dame Jeanne Marie Mieupeyras, sans profession, épouse de Jean Delmon, habitante et domiciliée de Pech d'Engarry, a formé contre son mari une demande en séparation de biens, elle a constitué M. Mazières, pour son avoué, près ledit tribunal civil de Cahors.

Fait à Cahors, le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,
MAZIÈRES.

MORNY-CHATEAUNEUF
Eau de Table 40 c.
SANS RIVALE
A. ADAM, 31, rue des Italiens, PARIS
Bouteille
Envoi franco, France, 25 fr., Caisse 50 Bouteilles

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
100,000 Obligations de 300 fr. 3 %

des Chemins de Fer des
ASTURIES, GALICE & LÉON
(2^e hypothèque) Le service des intérêts et de l'amortissement est garanti
Par la Compagnie des Chemins de Fer du
NORD DE L'ESPAGNE

Intérêt annuel : 15 francs nets d'impôts
Payables les 1^{er} Avril et 1^{er} Octobre. Remboursement à 500 francs en 80 ans 1/2, par tirages semestriels, dont le prochain aura lieu en septembre 1885.

Prix d'émission : 310 fr.

(JOUISSANCE 1^{er} AVRIL.)

40 francs en souscrivant.
60 francs à la répartition.
100 francs du 1^{er} au 10 juillet.
110 francs du 1^{er} au 10 octobre.

310 francs, soit net, 302 fr. 50 c., sous déduction du coupon de 7.50 d'octobre.
(Faculté d'anticipation à 5 0/0). En se libérant à la répartition on ne paie que

307 fr. 50

Et on obtient immédiatement des titres entières.

ment libérés. En tenant compte de la portion courue du coupon et de la prime de remboursement, le placement ressort à plus de 5 0/0 NETS d'impôts.

On souscrit, à Paris, Jeudi 21 Mai, et dès à présent par correspondance : C^o du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire; Société des Dépôts et Comptes Courants, 2, place de l'Opéra; Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire; Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour; Société Générale, 51, rue de Provence et bureaux de quartier; Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens et bureaux de quartier, et chez leurs Agents et Correspondants. — **La Cote de la Bourse est demandée.**

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

LA POUPEE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 8 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des impositions toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller. — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, peits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

ÉPICERIE PARISIENNE
6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre..... 5 fr. 25.
La bouteille..... 4 fr. 50.
Le demi litre..... 2 fr. 90.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

Des Vestons pour hommes, depuis..... 3 fr. 50
Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis..... 8 fr.
Des Pardessus mode, en bonne étoffe, façon des grands tailleurs, depuis..... 15 fr.
Des complets en tous genres pour enfants, depuis..... 4 fr.
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis..... 45 fr.
Des Douillettes en alpaga, depuis..... 23 fr.
Des Pantalons de différents genres, depuis..... 2 fr. 50

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour essayer avant de les terminer: néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes des Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

G. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

A VENDRE
UNE ÉTUDE D'HUISSIER

A la résidence de Salviac.

S'adresser à Madame veuve COMBROUSE, à Salviac (Lot).

A VENDRE

1^o Une batteuse avec manège presque neuve, bon marché;
2^o Une charrette de cheval neuve, facilité de paiement.
S'adresser à la Métairie-Haute St-Médard, Catus (Lot)

Bonne Occasion

A vendre une Locomobile, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état. En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte.

S'adresser à M. SOULAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 41, CAHORS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

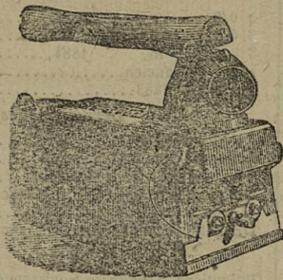
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CCSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES